

LaFontanelle

s'engage pour la réinsertion de jeunes en rupture.

En 1987, La Fontanelle se constituait sous la forme d'une association à but non lucratif pour aider des jeunes en difficulté à se relever. Etablie en Valais, elle dispose aujourd'hui d'une capacité d'accueil de huit filles dans son foyer de Vérossaz et de neuf garçons dans son foyer de Mex, âgés entre quinze et dix-huit ans. Perchés sur des balcons qui dominant la plaine du Chablais, les foyers de Mex et de Vérossaz sont à la fois éloignés des centres urbains tout en restant accessibles puisqu'à dix minutes de l'autoroute et à trente minutes de Lausanne ou de Sion. Ce positionnement géographique reflète une caractéristique de l'institution, celle d'offrir au jeune la possibilité de prendre du recul pour mieux préparer son retour dans la société.



Rapport d'activité
2007



Reconnaissance et confiance. Ce sont les termes que j'emploierais s'il fallait qualifier l'état d'esprit qui a régné au sein du comité durant l'année 2007.

Au cours de cette vingtième année d'activité, l'association a pu affermir l'avenir du foyer réservé aux filles, en acquérant le bâtiment loué depuis six ans. Cette option a été longuement analysée et comparée à un projet de nouvelle construction. Il s'agissait de bien peser les avantages et les désavantages de chaque alternative. Dans un cas, nous disposions d'un bâtiment adapté et aménagé au fil des années en un lieu accueillant qui nous permettait de poursuivre notre travail sans interruption. Dans l'autre, nous dotions l'institution d'un bâtiment moderne offrant des possibilités d'expansion. Le comité a finalement opté pour le lieu existant qui correspond, sans luxe, aux besoins de la mission. Cette opération demeure audacieuse pour notre association puisque sa pérennité n'est garantie que si les prestations proposées aux jeunes en rupture reçoivent l'approbation et la sollicitation des Services placeurs des différents cantons romands. Si nous avons pris ce risque, c'est que nous avons la conviction de répondre aux besoins de nombreuses familles par l'encadrement proposé.

Nous sommes également animés par un profond sentiment de reconnaissance pour les résultats de la campagne de recherche de fonds menée à la fin de l'année 2007. Les effets d'un don, quel qu'en soit le montant, sont multiples. Il allège les soucis financiers tout en devenant signe de reconnaissance et d'estime pour le travail accompli par l'institution. C'est un encouragement sans pareil, qui touche tous les niveaux de la structure, du comité à l'équipe éducative en passant par la direction.

Fin 2007, la dette reste encore conséquente. Les recherches de fonds seront donc poursuivies afin que l'augmentation de nos charges ne constituent pas un obstacle aux placements de jeunes en difficulté.

Rosmarie Facelli
Présidente



Le dilemme d'une institution éducative, c'est qu'elle doit accueillir des jeunes à première vue incompatibles dans leurs modes relationnels. Les uns ont de la difficulté à se positionner, à se défendre, et se retrouvent par conséquent renforcés dans une position de victime dont ils peinaient déjà à sortir. Les autres au contraire se sentent exister seulement lorsqu'ils dominent autrui et c'est ce fonctionnement qui les a conduits en institution. Les jeunes qui ont appris à éviter ces positions extrêmes et interagissent avec la souplesse nécessaire à chaque situation, ceux-là n'ont pas besoin d'institution, en tout cas pas de La Fontanelle.

Bien souvent, ces personnes sont prisonnières de leur fonctionnement, elles s'y enlisent toujours plus profondément pour se retrouver dans une impasse. La bonne volonté ne suffit plus, seule une onde de choc peut éventuellement les en libérer.

Putain d'sa race, il a intérêt à baisser les yeux quand il s'adresse à moi c'bouffon! "Et pourquoi il le ferait?" demandai-je; parce que la vie c'est comme ça, y'a ceux qui écrasent et ceux qui se font écraser et vaut mieux être avec ceux qui écrasent!

Pour certains, le programme éducatif de La Fontanelle représente cette onde de choc. En apparence, les activités sont plutôt sympas, il y a même des voyages! Mais les jeunes savent bien que chaque matin, ils doivent faire face à des individus qui leur inspirent la peur ou au

contraire l'envie d'écraser. Jour après jour, ils doivent développer de nouvelles ressources pour traverser ces épreuves différemment que par le passé. L'équipe éducative est au cœur de cette lutte incessante, elle oriente, encourage, reprend. Plus encore, elle croit à la force de cette thérapie.

Toutefois, dans ce contexte explosif, une étincelle peut provoquer de graves dérapages pour tout le groupe, alors que cette même étincelle aurait eu un impact moindre ailleurs. Nous devons donc veiller à la sécurité et écarter tout risque potentiel au profit du plus grand nombre, parfois au détriment d'un individu. C'est ce qui explique la nécessité d'un cadre exigeant et d'une collaboration proche et active avec le service placeur afin de pouvoir donner des messages de recadrage autoritaires et immédiats pour la bonne évolution de tous. A notre sens, plus cette collaboration est développée, plus nous sommes en mesure d'accueillir des situations extrêmes.

André Burgdorfer
Directeur

Au début de son séjour à La Fontanelle, le jeune est volontairement amené à couper les liens avec son réseau pour l'aider à se centrer sur sa problématique et travailler à sa reconstruction. Un programme d'activités soutenu va rythmer les vingt-quatre heures de sa journée pour l'inciter, voire le contraindre à développer d'autres stratégies relationnelles que celles qui l'ont mené dans l'impasse. Une attention particulière est également accordée aux relations familiales qui ont inévitablement une influence sur l'évolution du jeune. En complément à l'encadrement mené en foyers, La Fontanelle a recours à la pédagogie par l'aventure pour favoriser une prise de conscience identitaire et permettre aux jeunes d'expérimenter le dépassement de soi.

Dans un deuxième temps, lorsque le jeune semble stabilisé, l'encadrement se concentre sur la construction d'un projet d'avenir, qui comprend la définition d'un lieu de vie après le foyer et le choix d'une activité professionnelle. Depuis 2006, nous avons amélioré le suivi lors du retour à domicile grâce à l'implantation d'antennes cantonales placées sous la responsabilité d'éducateurs locaux. Ces intervenants de proximité collaborent activement à la construction du projet lorsque le jeune est encore au foyer; par la suite, ils prennent totalement le relais pour sa mise en œuvre dans le lieu de vie choisi. Cette stratégie d'accompagnement a porté ses fruits en 2007 en contribuant à la réussite des projets des garçons et des filles qui ont souhaité cet encadrement.

Renouvellement de la certification ISO 9001 passé avec succès



Certifiée aux normes ISO 9001 depuis 2000, La Fontanelle a réussi en septembre 2007, pour la troisième fois, l'audit de renouvellement, valable trois ans. Le rapport met en avant de nombreux points forts tout en proposant quelques champs d'améliorations pour les trois prochaines années.

Les camps d'aventure au Canada ont 10 ans!



Grande fête pour marquer les 20 ans de l'association



Constituée en 1987, l'association a fêté son vingtième anniversaire le 1er juin 2007, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Un film sur la vie institutionnelle a été réalisé pour l'occasion; il a été diffusé en même temps qu'un film sur les camps au Canada.

La Fontanelle pratique depuis une vingtaine d'année la pédagogie par l'expérience sous la forme de camps d'aventure. Elle l'a conceptualisée et intégrée comme une étape de son programme éducatif auprès des filles comme des garçons. Éléments de cette pédagogie, les camps au Canada ont débuté en 1997. Actuellement, ils ont la forme d'une expédition de trois cents kilomètres en canoë en pleine nature canadienne, d'une durée de six à sept semaines pendant l'été. L'institution organise aussi d'autres camps en différents lieux, plus proches et de plus courtes durées. En 2007, ils étaient au nombre de quatorze, dont sept avec les filles et sept avec les garçons, d'une durée totale de quatre mois pour les garçons et de trois mois et demi pour les filles.

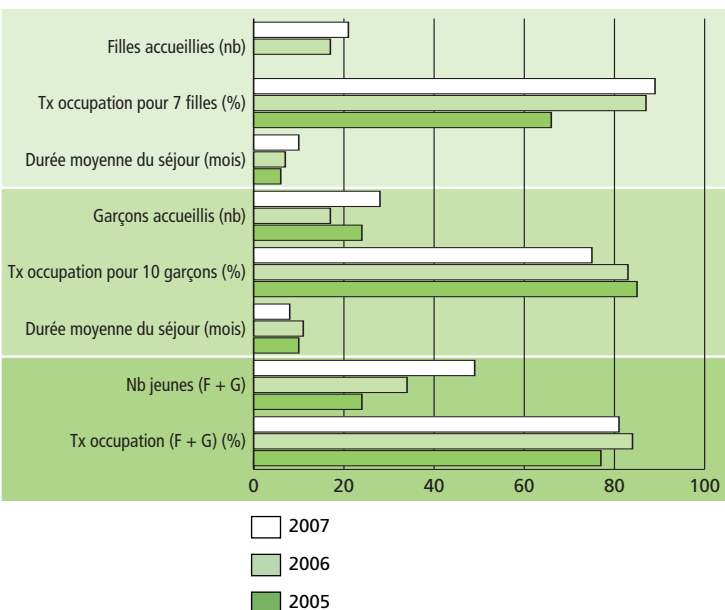
- **la dynamique de groupe** des pensionnaires placés à La Fontanelle. Elle devrait les entraîner vers le meilleur plutôt que le pire, mais une alchimie positive entre les différentes individualités est très complexe à obtenir. Indépendamment de la difficulté du cas, nous devons veiller à ce que chaque nouveau candidat au placement trouve sa place dans la dynamique du moment, au risque de devoir le refuser pour ne pas mettre en péril le reste du groupe.
- **la collaboration avec les services placeurs.** Elle dépend des devoirs et des contraintes de chacun. La Fontanelle a la particularité de travailler avec les services sociaux et les tribunaux de différents cantons. Cette situation nous oblige à être attentifs aux spécificités

cantonales et à adopter une communication claire et efficiente. Au fil des ans, nous avons constaté qu'une collaboration active et réciproque augmente la probabilité de réussir le placement, indépendamment de la difficulté de la situation. En 2007, le nouveau droit pénal des mineurs, entré en vigueur le 1^{er} janvier, a modifié certaines règles de collaboration avec les tribunaux. Dans certains cas, cela a fragilisé notre encadrement. A l'avenir, nous devons continuer à assimiler les multiples incidences de cette nouvelle loi, tenir compte des nouvelles contraintes des juges des mineurs tout en clarifiant nos besoins et nos limites afin de trouver un terrain de collaboration satisfaisant pour chacun. Nos outils éducatifs semblent cohérents, empreints de clarté et de structure sécurisante; ils devraient par conséquent nous per-

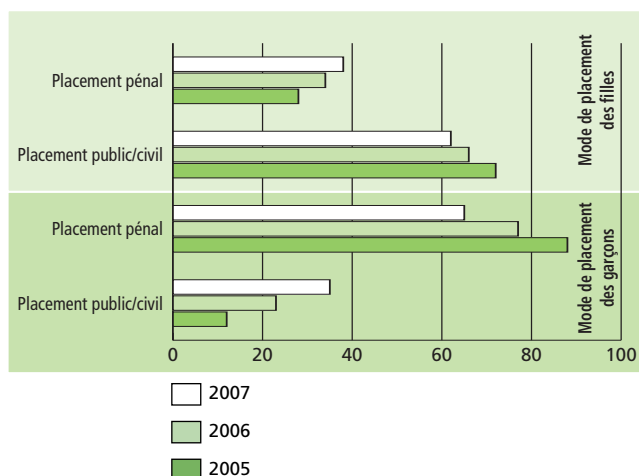
Taux d'occupation stable en 2007

Bien que le nombre de jeunes accueillis à La Fontanelle ait augmenté en 2007, le taux d'occupation est resté stable, au dessus de 80%. L'équilibre observé chez les filles depuis 2006 se maintient; la durée du placement est en augmentation, indiquant qu'un travail en profondeur peut s'effectuer.

Chez les garçons, une dynamique de groupe défavorable durant le printemps et l'automne ne nous a pas permis d'utiliser la pleine capacité d'accueil. Cette situation nous a notamment décidé à répartir différemment les dix-sept places autorisées par l'Etat du Valais; dès 2008, elle sera de huit places au foyer des filles et de neuf places au foyer des garçons.



Placements majoritairement civils chez les filles et pénaux chez les garçons



La majorité des jeunes filles sont placées à La Fontanelle sur la base juridique du code civil suisse. Elles sont donc consentantes avec les mesures éducatives proposées et s'engagent à les respecter. En cas de difficultés ou d'échec du processus, elles sont confrontées à l'engagement pris en début de placement. Le programme de La Fontanelle conçu pour les filles privilégie par conséquent les mesures incitatives. Le programme appliqué auprès des garçons favorise au contraire des mesures contraignantes permettant la mise en place d'un encadrement protecteur et sécuritaire. La plupart des garçons sont en effet placés à La Fontanelle dans le cadre d'un placement pénal ordonné par un Tribunal des Mineurs. En 2007 cependant, nous avons observé une augmentation des placements civils chez les garçons. Cela a participé au déséquilibre de la dynamique du groupe car les mesures contraignantes ne pouvaient pas être appliquées auprès d'une plus grande partie d'entre eux, entraînant des différences de traitement difficiles à gérer.

mettre d'assumer des situations des plus difficiles. Toutefois, personne ne s'y trompe. La réussite d'un placement, quand bien même la réussite dans le domaine des relations humaines reste difficile à définir, n'est pas aisée à obtenir et dépend de nombreux facteurs. En 2007, des cas compliqués nous ont amenés à prêter plus d'attention à ces facteurs. Quatre d'entre eux nous paraissent prioritaires :

- **l'efficacité du concept pédagogique.** Le concept de La Fontanelle vise à encourager les pensionnaires à oser des pas vers le changement, en tenant compte à la fois de leurs besoins personnels et de la nécessité de leur apprendre à se plier aux règles sociétales. Trouver l'équilibre entre ces deux axes demeure un défi important dans chaque situation.

- **l'implication de l'équipe éducative.** Nous sommes émerveillés par la ténacité et le courage démontrés par les collaborateurs de La Fontanelle, bien qu'ils soient confrontés à des comportements parfois insoutenables. En 2007, nous avons cherché à ce que chacun puisse intervenir selon une cohérence institutionnelle tout en ayant une marge de manoeuvre suffisante pour développer son charisme personnel. Selon notre vision, les ressources individuelles doivent servir à la complémentarité de l'équipe, sans perdre de vue les objectifs communs.

L'accueil des filles pérennisé par l'acquisition d'un bâtiment



En 2005, le propriétaire du bâtiment de Vérossaz prenait la décision de vendre, plaçant notre association devant le choix difficile de trouver un autre bâtiment aux dimensions adaptées ou de cesser l'accueil des filles. Suite à une longue période d'investigations et de négociations, et après qu'un accord acceptable ait pu être trouvé avec le propriétaire, le comité a pris la décision d'acquérir le bâtiment de Vérossaz pour fr. 1'100'000.- en septembre 2007. Pour soutenir cette acquisition, La Fontanelle mène une opération de récolte de fonds; au 31 décembre 2007, les dons s'élevaient à fr. 271'236.-. Cette opération se poursuit en 2008.

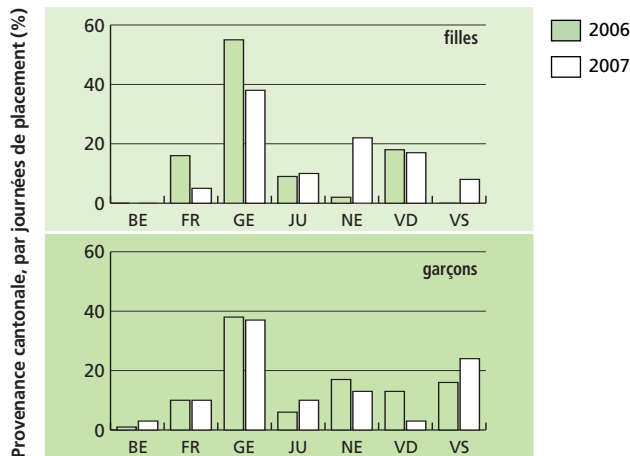
Des coûts maîtrisés pour une prise en charge attrayante

	Charges brutes de l'institution	Prix de revient net journalier
2007	2'401'086.-	390.-
2006	2'477'897.-	378.-
2005	2'466'464.-	406.-
2004	2'442'242.-	392.-
2003	2'492'529.-	366.-
2002	2'429'504.-	411.-

Les charges brutes de La Fontanelle sont demeurées stables durant ces dernières années. Le prix de revient net journalier, soit le prix facturé à chaque canton déduction faite de la subvention de la Confédération, varie sensiblement d'une année à l'autre, notamment en fonction de la dimension du groupe.

Tous les cantons romands placent à La Fontanelle

Dès sa création, La Fontanelle a eu pour vocation d'offrir une prise en charge complémentaire à celle fournie par les institutions cantonales dans la mesure où elle propose de mettre le jeune à distance de son contexte problématique pour lui permettre de reprendre pied. Si les services placeurs nous confirment régulièrement l'utilité de cette orientation, ils doivent davantage justifier un choix de placement hors canton. Par conséquent, La Fontanelle doit constamment veiller à proposer des prestations attrayantes à des coûts supportables pour assurer sa pérennité.



Une participation obligatoire

	Frais de l'institution à charge de l'association
2007	34'557.-
2006	20'712.-
2005	13'377.-
2004	18'468.-
2003	26'734.-
2002	27'560.-

Les associations établies en Valais ont le devoir de participer aux frais de placements avec leurs fonds propres. La Fontanelle a toujours pu satisfaire à cette obligation grâce à des donateurs généreux et fidèles. Nous leur en sommes infiniment reconnaissants.

Remerciements

A l'heure du bilan, nous sommes une fois de plus touchés par la générosité manifestée par nos membres, nos collaborateurs et nos partenaires. Qu'elle ait la forme de dons, de prestations ou de temps offert à La Fontanelle, cette générosité participe à la bonne marche de nos activités et nous tenons à leur témoigner notre reconnaissance.

L'année 2007 a été marquée par une campagne de récolte de fonds pour financer l'achat du foyer des filles et vous avez été nombreux à répondre à notre appel. Pour des raisons de place, nous ne mentionnons ici que les donateurs dont le don était supérieur à cent francs. Que chacun d'entre vous soit cependant assuré de notre sincère gratitude.

BALZAN-IMMER SA, Cheseaux sur Lausanne • CYLE D'ORIENTATION REGIONAL DES COLLINES, Sion • EGT CONSTRUCTION SA, St-Maurice • Jean-Marc KNOBEL, Chesières • FONDATION P. DEMAUREX, St-Sulpice • BASF ORGAMOL PHARMA SOLUTIONS SA, Evionnaz • Cyril et Valérie AELLEN, Veyrier • Anne-Marie GROBET, Russin • Olivier MOTTIER, Choex • ELMECA SA, Monthey • André BURGENDORFER, Mex • Hélène MOIX, St-Martin • Marie-Paul EMONET, Martigny • MORISOD & CIE SA, Vernayaz • GARAGE DES ILES, St-Maurice • ALLIANZ SUISSE, Monthey • COUTAZ SA, St-Maurice • BANQUE RAFFEISEN DU SALENTIN, Vernayaz • BDO VISURA, Lausanne • CREALIS, Genève • Eva HAUG, Villy-sous-Ollon • POPLAR-RESSOURCES DEVELOPPEMENT Sàrl, Mex • SATOM, Monthey • Raymond JACQUEMOUD, Evionnaz • Pascal GROSS, St-Maurice • Yvan FAVRE, Yvorne • Christian et Sibylle WILLI, Gland • Jean-Paul DUROUX, St-Maurice • ASSCOGEST Sàrl, Troistorrens • Christine COOK, Thônex • Barbara et Beat WUTHRICH, Collombey • Nelly VAUTHEY, Monthey • Anne-Lise GAGNEBIN, Aigle • JORDI AG, Aubonne • Albert RICHARD, Mex • Cédric PORTIER, Verbier • ADMINISTRATION COMMUNALE, Evionnaz • Jean-Paul et France TACCHINI, Evionnaz • VEUTHEY & Cie S.A., Martigny • Michel MOOSER, Sion • ALFINVEST Sàrl, Monthey • Carmela BERGMANN-FIORENTINO, Ollon • TIERS-ORDRE DE ST-FRANCOIS, Sion • Laurent MOULIN, Châteauneuf-Conthey • RIGOLET SA, Monthey • Laurence KACHER, Nyon • Françoise LERHO-ROUILLER, Vouvy • Olivier NICOLET, Martigny • Michel DUFOUR, Buenos-Aires • Jacqueline ODERBOLZ, Sierre • Marc ANTONIOLI, Sion • Gérald MANTEL, Favargny • Marianne HUGUENIN, Villars/Ollon • Guido RIGHETTI, Villars-Bramard • Robert ETIENNE, Anières • Maartje KELLER, Bursinel • VIS-A-VIS, Vérossaz • Gratien BARMAN, Vérossaz • Maria UDRIOT, Sion • Danièle POMMAZ, Chamoson • Pierre GREINER, Fribourg • Sylviane PAUTREL, Aigle • André et Bluette SEILER, Bex • Jean-Marc STUDER, St-Maurice • Claude et Irène LEGERET, Ollon • Jean BONVIN, St-Maurice • Anthony et Nelly RICHARDS, Ollon • ADMINISTRATION COMMUNALE, Monthey • Alain THONNEY, Bex • COUVENT DES CAPUCINS, St-Maurice • Calixte DUBOSSON, Vernayaz • COMMUNE DU BAS-VULLY, Nant • ADMINISTRATION COMMUNALE, Vérossaz • COMMUNAUTE PROTESTANTE, St-Maurice • Pierre FURRER, Val d'Illicz • HELVETIA PATRIA, St-Maurice • Marie-Laure FAVRE, Bourguillon • Philippe AIGROZ, Château d'Oex • OFFICE PROTECTION DE L'ENFANT, Monthey • Denise WITTAUER, Borex • ZÜRCHER KANTONALBANK, Zurich • Francis PASCHOUD, Les Granges-Salvan • Eric et Antoinette CAZES, Lausanne • FIDUCIAIRE B. JACQUIER Sàrl, Martigny • Eric MULLER-MOINAT, Aubonne • Christophe DARBELLAY, Martigny-Croix • PHARMACIE DE LA GARE, St-Maurice.


LaFontanelle

s'engage pour la réinsertion de jeunes en rupture.

Siège administratif
1890 Mex/VS
Tél. 027 767 11 22
Fax 027 767 17 50
CCP 17-318105-4
info@lafontanelle.ch
www.lafontanelle.ch

